

Les relations internationales de la Ville de Besançon - Communication

Mme l'Adjointe KUNSTLER, Rapporteur :

Préambule

Besançon est une ville moyenne tant au niveau européen qu'international.

Il lui est toutefois possible de s'affirmer et d'émerger sur le plan international principalement grâce à l'Université de Franche-Comté et au Centre de Linguistique Appliquée qui draine un fort public étranger. En effet, dans tous les pays du monde, se trouvent d'anciens stagiaires du CLA (section Français Langue Étrangère) dont certains accèdent à des postes de haute responsabilité.

D'autres points forts permettent à Besançon d'avoir un impact sur le plan européen ; en effet, sa politique en matière d'environnement urbain et sa politique sociale sont largement connues au-delà des limites de l'hexagone.

Ces différents éléments oeuvrent en faveur du développement économique de l'agglomération bisontine. Les objectifs de la politique internationale de Besançon doivent tendre à renforcer son développement économique et son positionnement mondial.

I - Propositions politiques

Deux axes principaux méritent d'être soutenus :

- * l'axe européen
- * l'axe Nord-Sud

1) Les actions européennes

Deux objectifs au moins peuvent être suivis :

- * *L'Europe de l'Est*

Quelle politique veut-on développer avec l'Est ? D'ores et déjà, la Ville de Besançon en association avec des organismes locaux a entrepris des travaux :

- en matière de politique sociale

L'Adjoint au Maire, Claude JEANNEROT a présenté au cours de ces derniers mois l'expérience bisontine dans ce domaine à Katowice (Pologne) et à Saint-Petersbourg (URSS Russie).

- dans le domaine de la gestion urbaine (en particulier environnement et maîtrise de l'énergie)

Des dossiers de demandes d'aide financière ont été déposés par la Ville et l'ASCOMADE (pour les deux rencontres sur le thème du traitement des déchets urbains qui se sont tenues à Besançon en octobre 1990 et à Fribourg-en-Brigau en octobre 1991), par l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Énergie (pour les études qu'elle a entreprises avec Bielsko-Biala en Pologne) et par le Centre Énergie Cités (pour les stages qu'il compte proposer aux ingénieurs des villes avec lesquelles nous avons des relations à l'Est, c'est-à-dire Tver ex-Kalinine en URSS-Russie, Bistrita en Roumanie et Bielsko-Biala en Pologne).

- dans le domaine plus général de la formation et des échanges culturels

Il convient de favoriser tous les contacts entre les associations et les partenaires de notre région et ceux des régions et villes avec lesquelles nous entretenons des relations à l'instar de ce qui est fait avec

l'Association Solidarité Roumanie Agglomération Bisontine qui a pu faire venir plus de 230 Roumains et dispenser plus de 1 000 journées formation dans des domaines divers (médecine, agriculture, français, etc.).

* *L'Europe au sens de la Communauté des 12*

C'est toujours en fonction de nos atouts qu'il convient de placer Besançon.

- les langues

Avec le CLA, Besançon peut accroître son positionnement européen, mais sous l'expression «Besançon, capitale de l'apprentissage des langues», qui sous-entend-on ? Il est envisagé que soit présentée dans les prochains mois une **convention Ville/CLA** (en y associant éventuellement la Région de Franche-Comté) dont les objectifs principaux seraient de :

- mettre en place un accueil de qualité pour les stagiaires (hébergement, culture, relations avec la population...),

- créer un système facilitant le maintien des relations avec les anciens stagiaires,

- faire bénéficier les Bisontins de la présence du CLA (accès à la documentation, spectacles, expositions...),

- instaurer une politique municipale affirmant la place de Besançon comme capitale de l'apprentissage des langues (cours de langues dans le primaire, crèche(s) bilingue(s), etc.).

Toujours avec le CLA, nous allons participer à **l'opération Eurochallenge** (compétition entre entreprises avec deux cadres chargés de défendre un projet dans trois capitales européennes dans le délai d'une semaine) qui s'ouvrira en avril 1992 aux collectivités territoriales avec l'Association Territoria. La mission qui sera confiée à l'équipe bisontine consistera à rechercher de nouveaux partenaires pour le CLA dans des pays européens où son audience est encore relativement faible et en particulier à démarcher le maximum de collectivités territoriales européennes afin de les inciter à envoyer leurs cadres en formation au CLA. La Région de Franche-Comté qui a été sollicitée par la Ville enverra également une équipe.

Dernier point sur les langues avec les aides apportées par **l'Association des Jumelages et Relations Internationales** ; cette association a modifié son règlement d'attribution des subventions aux fins de favoriser les échanges linguistiques réels, c'est-à-dire ceux qui auront une durée d'au moins une semaine, avec réciprocité (donc accueil et déplacement pour les mêmes jeunes), avec immersion dans le pays étranger par l'hébergement dans les familles et la participation aux cours des correspondants et explications fournies sur le système éducatif du pays visité.

- la gestion urbaine (principalement environnement et maîtrise de l'énergie)

La Ville de Besançon, le Conseil Régional et l'AFME (devenue AEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie depuis le 1^{er} janvier 1992) ont mis en place Énergie Cités, support d'un travail sur la Ville et l'énergie pour l'ensemble des villes européennes.

Le Centre Énergie Cités est un puissant moyen pour faire connaître les expériences de villes importantes d'Europe. Besançon en est actuellement le siège. C'est un réseau à utiliser à fond tant pour apprendre que pour faire connaître nos propres réalisations.

Énergie Cités est devenu ainsi le centre d'animation d'un réseau de grandes villes européennes : Berlin, Amsterdam, Madrid, Mannheim, Copenhague, Rennes, Clermont-Ferrand, Turin, Newcastle, Lisbonne, Madère et Besançon.

D'autre part, entre pays européens de la CEE, il s'agit de pratiquer de réels échanges d'expériences. C'est ainsi que des techniciens municipaux de Besançon peuvent se rendre dans nos villes jumelées et inversement. Des rencontres ont déjà eu lieu (surtout avec Fribourg-en-Brisgau en Allemagne et Huddersfiels-Kirklees en Angleterre).

Il conviendrait à présent de passer à la vitesse supérieure en mettant en place des stages d'une ou de plusieurs semaines entre ingénieurs et techniciens de villes jumelées. Une première expérience sera lancée en février avec la venue du responsable de l'environnement de Kirklees durant une semaine.

2) Les actions Nord/Sud

En faveur des pays africains, le soutien de la Ville de Besançon concerne le développement économique au sens large et la décentralisation politique.

Besançon est engagée envers le Burkina-Faso (Douroula) et la Côte d'Ivoire (Man).

Dans le premier cas, il s'agit essentiellement d'une aide au développement (forage de puits, construction d'écoles et de locaux annexes, formation de jeunes pour qu'ils restent dans les villages, etc.).

Dans le second cas, l'aide concerne à la fois la gestion urbaine et la municipalisation (décentralisation au pouvoir local). Cette action est menée conjointement avec d'autres villes comtoises avec l'appui de la Direction Régionale à l'Environnement.

II - Moyens d'actions

Nous disposons de plusieurs moyens pour agir : l'Association des Jumelages et Relations Internationales, les réseaux, l'Université de Franche-Comté (en particulier avec le CLA), la pratique de la coopération, le recours à des financements européens et le partenariat aux Etats-Unis.

1) L'Association des Jumelages et Relations Internationales

Cette association a pour objet de mettre en œuvre tous les moyens propres à développer les liens entre Besançon et les villes qui lui sont ou lui seront jumelées et à favoriser les relations internationales de la cité bisontine.

Au début de l'année 1991, les statuts ont été modifiés afin d'ouvrir plus largement l'association à des partenaires extérieurs. Font désormais partie du Conseil d'Administration, outre les 6 représentants de la Ville, un représentant du Conseil Régional de Franche-Comté, du Conseil Général du Doubs, de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs, de la Chambre de Métiers du Doubs, du Rectorat, de l'Université et du Centre de Linguistique Appliquée. Cela doit faciliter la mise en cohérence des actions à l'étranger de ces différents partenaires.

Siègent également au Conseil d'Administration 5 représentants d'associations et 8 membres à titre individuel (dont 4 responsables d'actions menées avec des villes jumelées).

L'Association des Jumelages est ainsi devenue un lieu de réflexion, de propositions et d'échanges des principaux organismes bisontins qui ont des contacts et travaillent avec l'étranger.

2) Les réseaux

Actuellement, Besançon est inscrite principalement dans un réseau international.

Il s'agit du réseau mis en place avec Énergie Cités. Ce centre est le pôle d'animation d'un réseau de villes européennes pour la maîtrise de l'énergie et l'environnement.

Besançon a utilisé son savoir-faire suite à la politique systématique de maîtrise de l'énergie qu'elle a menée depuis plusieurs années (lauréat du trophée de la Maîtrise de l'Énergie AFME/L'Entreprise dans la catégorie des collectivités locales en 1988).

Une vingtaine de villes européennes ont déjà adhéré à ce réseau.

3) L'Université de Franche-Comté

L'Université de Franche-Comté est l'une des universités françaises (mises à part celles de Paris, Lyon, Grenoble, Montpellier et Aix-Marseille) à présenter le plus fort pourcentage d'étudiants étrangers : 12 % soit près de 2 000 étudiants. Le CLA n'est pas étranger à cette situation car il reçoit plus de 3 500 stagiaires PAR AN, de 100 nationalités différentes. Parmi ces stagiaires, nombreux sont ceux qui choisissent de poursuivre leurs études à Besançon.

Le CLA est un instrument que Besançon devrait encore valoriser pour accroître son renom à l'étranger. Il faudrait cependant que la Ville de Besançon se donne les moyens de son ambition de faire de la cité la capitale de l'apprentissage des langues (cf. paragraphe ci-dessus «Propositions politiques - les langues»).

L'Université elle-même s'est dotée d'une Direction des Relations Internationales, chargée de définir et de mettre en œuvre la politique internationale. Elle a repris à son compte le défi lancé par la CEE et qui consiste à envoyer à l'étranger 10 % de ses étudiants dans le cadre d'un «cursus intégré» (les études suivies à l'étranger, pendant un ou deux semestres, sont validées au retour).

Parallèlement, l'Université de Franche-Comté pratique des échanges d'enseignants, participe à des programmes de recherche internationaux, met en place des enseignements à contenu européen et organise des colloques internationaux.

La Ville de Besançon pourrait soutenir plus précisément l'Université, dans le cadre de ses échanges internationaux, par la mise en relation avec les universités de nos villes jumelées. Ce type d'actions pourrait être approfondi au sein d'un groupe de travail réunissant l'Université et l'Association des Jumelages.

Une des façons d'aider l'Université pourrait consister en une collaboration sous une forme à définir, avec la Ville de Lawrence (USA). En effet, l'Université de Franche-Comté envoie chaque année de nombreux étudiants à Lawrence (et vice versa) et cette ville du Kansas est demandeur d'échanges avec Besançon.

Pour Fribourg, une rencontre pourrait être prévue entre les présidents des universités.

Se posent toutefois deux questions pour les échanges universitaires :

- manque de volonté des étudiants franc-comtois pour se rendre à l'étranger pour étudier pendant un an,
- qualité de l'accueil offert à Besançon en particulier au niveau des logements (pour les étudiants et aussi pour les enseignants ou cadres).

4) La coopération

De coopération de ville à ville, notamment au profit de villes plus défavorisées, nous devrions tendre à un partenariat multiple.

Nous avons déjà commencé à travailler dans ce sens :

- partenariat multiple entre les villes de Franche-Comté et les villes de la région des Montagnes de l'Ouest de Côte d'Ivoire. C'est ainsi que les opérations menées entre Besançon et Man ne restent pas

isolées, mais s'intègrent dans un projet d'ensemble et peuvent servir de références pour d'autres villes qui souhaiteraient se lancer dans l'aide au développement,

- association de nos autres villes jumelées au chantier mené chaque année dans le canton de Douroula au Burkina Faso. Huddersfield, Neuchâtel et Kuopio ont envoyé des jeunes pour travailler lors de ces missions. Kuopio envisage maintenant de mener une opération propre en matière de reforestation, toujours au profit de ce canton burkinabé.

Outre la coopération de ville à ville, un partenariat plus intense peut être développé. C'est ce que nous commençons à faire en provoquant des réunions avec les différents organismes bisontins menant des actions en faveur d'une ville (ex. Bielsko-Biala en Pologne, Man en Côte d'Ivoire, Douroula au Burkina Faso, Tver en Russie, Bistrita en Roumanie).

Se pose la question de l'engagement de la Ville de Besançon à l'égard de la Ville de Bielsko-Biala. Un ingénieur et un technicien du Service Électricité-Chauffage s'y sont rendus durant une semaine fin janvier afin de réaliser une expertise (notamment sur l'éclairage public) et essayer de définir les mesures à prendre dans ce domaine par cette cité polonaise.

Il conviendrait à présent de déterminer plus précisément le type d'échanges que la Ville de Besançon souhaite mettre en place avec Bielsko-Biala et voir en particulier si la signature d'un accord officiel pourrait concrétiser les relations nombreuses existant entre organismes bisontins et polonais.

5) Le recours à des financements européens : jumelage avec une ville du Sud de l'Europe

Les jumelages avec certaines villes de l'Europe du Sud bénéficient de fonds plus importants que les autres jumelages européens dans le programme d'aide communautaire en faveur des jumelages.

En effet, certains pays sont dits prioritaires afin de les aider économiquement. Il s'agit du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie du Sud (Calabre, Sicile, Sardaigne) et de la Grèce. Sont également concernées l'Irlande et l'Écosse.

Il conviendrait donc d'examiner s'il est opportun ou non de tisser des liens pouvant aboutir à un jumelage avec une ville de ces pays dits prioritaires. En obtenant des fonds européens, il serait en effet possible de mettre au point des projets plus ambitieux.

6) Le partenariat aux Etats-Unis : développement de relations avec une ville du Kansas

Depuis plusieurs années, l'Université de Franche-Comté (avec en particulier l'IUT de Besançon) a mis au point des échanges d'étudiants sur une année universitaire avec l'Université du Kansas à Lawrence.

Le Maire de Lawrence semble intéressé par un jumelage avec Besançon.

Afin de ne pas multiplier à l'infini les jumelages, la Ville de Besançon a demandé aux étudiants franc-comtois se rendant à Lawrence de faire des mémoires sur certains services ou établissements de cette ville (services sociaux, Chambre de Commerce, développement économique, musées, etc.) et aux étudiants américains de faire le même travail à Besançon.

En fonction du résultat de ces travaux, il pourrait être décidé d'approfondir ou non les relations entre Lawrence et Besançon, sous une forme qui ne serait pas forcément un jumelage officiel.

III - Type d'actions

La Ville de Besançon et ses différents partenaires locaux mènent des actions dans différents domaines. Un certain nombre pourrait être développé.

Voici les domaines principaux :

1) Domaine linguistique

** ce qui existe :*

- déplacements et accueils avec séjour dans les familles pour les collégiens et les lycéens,
- stages ou études de longue durée pour les étudiants (cf. échanges entre universités avec Lawrence au Kansas, échanges dans le cadre d'Eurodyssée avec le Conseil Régional, etc.).

** ce qui est proposé :*

- convention avec le CLA (voir ci-dessus),
- échanges au niveau des écoles primaires (brèves rencontres, courrier, etc.),
- partenariat CLA/CNFPT pour faire venir des cadres et des élus territoriaux européens aux fins d'étudier des langues étrangères et les systèmes administratifs et politiques des pays qui les concernent,
- cours de langues pour les cadres et les élus municipaux au CLA,
- évolution dans l'attribution des subventions versées par l'Association des Jumelages avec priorité donnée aux échanges linguistiques (avec les conditions suivantes : séjour d'une semaine au minimum, participation à des cours, accueil en famille, appariement ou suivi de l'échange).

2) Domaine de la gestion urbaine

** ce qui existe :*

- rencontres entre élus ou fonctionnaires administratifs et techniques sur une journée (ex. Fribourg, Martigny...),
- séminaires de plusieurs jours ou d'une semaine entre techniciens et élus de plusieurs pays d'Europe (ex. ASCOMADE, Énergie Cités).

** ce qui est proposé :*

- demande de financement par des programmes européens du réseau sur la maîtrise de l'énergie mis en place par le Centre Énergie Cités,
- préparation d'une charte européenne pour l'environnement entre Kirklees, Fribourg et Besançon,
- stage d'un ou plusieurs mois par des agents municipaux dans des services identiques à l'étranger et en particulier dans les villes jumelées où l'on peut attendre la réciprocité.

3) Domaine de la formation

** ce qui existe :*

- rencontre sur un ou deux jours,
- stage à l'étranger sur quelques semaines (ex. échanges d'apprentis par la Chambre de Métiers du Doubs avec Fribourg et Neuchâtel ; stage de lycéens du Lycée Condé en Allemagne dans le domaine de la restauration - hôtellerie, etc.).

** ce qui est proposé :*

- soutien financier plus important de l'Association des Jumelages aux stages de plusieurs semaines en particulier dans les villes jumelées.

4) Domaine économique

* *ce qui existe* :

- relations directes d'entreprise à entreprise ou de service à service avec leurs partenaires étrangers,

- participation de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs et de la Chambre de Métiers du Doubs aux réunions du Conseil d'Administration des Jumelages et aux rencontres avec les délégations étrangères des villes jumelées.

* *ce qui est proposé* :

- missions confiées à la Chambre de Commerce dans des cas particuliers à définir,

- périodicité des rencontres entre acteurs économiques de villes jumelées.

5) Échanges culturels

* *ce qui existe* :

- peu de chose (concerts, expositions, etc.) en raison de leur coût élevé (transport, problème de douanes, etc.).

* *ce qui est proposé* :

- mise en relation d'organisme à organisme ayant des activités similaires dans les villes concernées,

- recherche de moyens pour développer les échanges culturels malgré leur coût,

- axe d'échanges mis prioritairement sur la musique en raison de l'existence à Besançon du Festival de Musique.

Les relations internationales de la Ville de Besançon

Annexe

*** Relations de type traditionnel**

. jumelages

- Huddersfield-Kirklees (Angleterre) 1955

- Fribourg-en-Brigau (Allemagne) 1959

- Pavie (Italie) 1964

- Hadera (Israël) 1964

- Neuchâtel (Suisse) 1975

- Kuopio (Finlande) 1986

. échanges techniques

- Martigny (Suisse) 1988 (relations entre services techniques)

- Empoli (Italie) 1990 (relations entre bureaux d'hygiène dans le cadre de «Besançon Non Fumeur»).

. **projet de développement de relations** avec Lawrence (USA) et avec une ville de l'Europe du Sud.

*** Relations Nord-Sud (coopération technique et économique principalement)**

- Douroula (Burkina Faso) 1985
- Man (Côte d'Ivoire) 1987

*** Relations Est-Ouest (coopération technique, économique et administrative et soutien à la démocratie)**

- Tver, ex. Kalinine (URSS - Russie) 1988 (charte d'amitié),
- Parva -1989- et Bistrita -1990- (Roumanie) (relations sans engagement officiel),
- projet d'échanges avec Bielsko-Biala (Pologne).

Février 1992

Mme KUNSTLER : J'ajoute que toute politique, toute action internationale a deux objectifs pour une grande ville : le premier est de faire connaître la ville et ainsi d'œuvrer en faveur de son développement économique, le deuxième de permettre aux Bisontins d'avoir une ouverture d'esprit nécessaire pour répondre à toutes les évolutions de cette fin de siècle. Les villes françaises comme les villes moyennes européennes, pour se faire connaître, ont toutes tenté de développer des actions internationales.

La question que la Commission s'est posée est de savoir si Besançon avait la taille et la possibilité d'être présente sur la scène internationale. La Ville de Besançon peut jouer un rôle grâce au Centre de Linguistique Appliquée et à sa politique de gestion urbaine. Ainsi, la Communauté Européenne sollicite fréquemment la Ville de Besançon pour obtenir des communications ou des travaux de fond relatifs à ce dernier domaine.

Concernant les deux axes principaux qui mériteraient d'être soutenus, je rappellerai simplement les points forts.

Pour l'axe européen, le premier est l'Europe de l'Est ; depuis la chute du mur de Berlin, nous sommes sollicités pour mener des actions très diverses avec les villes de l'ancienne Europe de l'Est.

Deux objectifs prioritaires doivent être clairement fixés par la Ville de Besançon. Le premier concerne la gestion urbaine. Que ce soit en Allemagne de l'Est, en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Roumanie, en ex-URSS, l'ensemble des grandes villes rencontre des difficultés pour reprendre réellement la gestion de leurs collectivités locales. C'est là un objectif que la Ville de Besançon peut mettre en place et soutenir. C'est ainsi qu'un ingénieur municipal rentre d'une ville polonaise où il a fait un audit sur l'ensemble des problèmes d'électricité, de chauffage et d'éclairage public. Le deuxième objectif qui a été suivi par l'Association pour la Roumanie dont M. FERREOL nous parlera tout à l'heure, est de permettre un développement de la démocratie, que cela soit par le biais de formation en direction de tout public, que cela soit dans le domaine culture et en particulier autour de la francophonie.

Ces deux axes définis par la commission sont essentiels dans l'action que nous menons en faveur des villes de l'Est. Actuellement nous avons des contacts avec trois villes : Tver dans l'ex-URSS, Bistrita en Roumanie et nous sommes actuellement très fortement sollicités par Bielsko-Biala, ville polonaise.

Au titre maintenant de l'Europe Communautaire, il faut s'appuyer sur les points forts de la Ville de Besançon en particulier les langues. La commission a réfléchi sur le thème : «Besançon Capitale de l'apprentissage des langues». Vous aurez à la fin de l'année à examiner le projet de convention que nous préparons avec le Centre de Linguistique Appliquée.

Il s'agit également d'instaurer au niveau municipal une véritable politique de linguistique avec des projets de cours de langues dans le primaire -ceux-ci existant déjà de façon expérimentale dans un certain nombre de secteurs- et de développer avec l'Inspecteur d'Académie, des échanges linguistiques dès les classes primaires.

Au mois de mai, nous réaliserons un colloque sur le problème de l'apprentissage précoce des langues, en coordination avec l'Université de Besançon, le CLA, la région d'Aoste, le Centre Mondial sur le Bilinguisme.

Si j'ai insisté sur les langues, c'est parce qu'il me semble que c'est le point essentiel qui permettra à Besançon non seulement de rayonner vers l'extérieur mais de nous préparer à l'Europe de demain.

Toujours au niveau de la Communauté Européenne, la Commission souhaite développer le domaine de la gestion urbaine et de l'environnement urbain.

Le Centre Énergie Cités qui regroupe un certain nombre de grandes villes européennes et françaises est une cellule d'animation dans les domaines de la maîtrise de l'énergie, des transports en commun et de l'environnement urbain. Ce centre est largement soutenu par la Communauté Européenne.

Dans le domaine de la gestion urbaine, il est nécessaire de développer avec l'ensemble de nos villes jumelées européennes, Fribourg, Neuchâtel, Pavie et Huddersfield-Kirklees, les échanges entre techniciens municipaux, de façon vraiment très solide afin de permettre à l'ensemble des cadres municipaux de connaître comment chaque ville aborde les problèmes d'environnement et de gestion urbaine.

A ce titre, ce soir est ici présent au Conseil Municipal, M. Philipp WEBBER, responsable de l'environnement de la Ville de Kirklees. Il est la première personne de cette ville à venir travailler avec les services municipaux de Besançon.

J'espère qu'un fonctionnaire territorial de notre Ville se rendra prochainement à Kirklees. Nous avons en effet la chance d'être jumelés avec les villes de Fribourg et de Kirklees dont l'un des principaux objectifs est de mettre l'environnement au cœur de leur politique de développement.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : On salue effectivement la présence d'un ami d'une ville jumelée avec Besançon, et sans rancune après la défaite de samedi que nous avons essuyée en rugby face à ses compatriotes ! C'est vrai que nous travaillons beaucoup avec les villes jumelées sur les problèmes d'environnement. Merci d'être là Monsieur WEBBER (applaudissements).

Mme KUNSTLER : Deuxième axe d'intervention qui nous semble important, ce sont les actions Nord-Sud. C'est vrai qu'il n'est pas évident a priori de se lancer dans l'ensemble des actions de soutien au développement sur le Sud : on a tendance à dire que c'est plutôt le rôle des associations humanitaires.

La Ville de Besançon a fait le choix, il y a déjà plusieurs années, de favoriser réellement un projet de développement d'une région du Burkina Faso qui s'appelle Douroula. Vous pouvez suivre régulièrement dans la presse l'ensemble des actions qui y sont menées. 14 forages seront réalisés cette année sur le canton de Douroula, et cela grâce à la participation que les Bisontins fournissent par le biais d'un prélèvement de 2 centimes par mètre cube d'eau au profit de l'Association des Jumelages.

La deuxième action dans le domaine du Sud est l'aide à la mise en place de l'organisation municipale de la Ville de Man en Côte d'Ivoire. Un des ingénieurs de la Ville y est actuellement en mission pour négocier l'aide financière de la Banque Mondiale et du Fonds Européen de Développement au profit de la Ville de Man.

Les moyens d'actions concernent d'abord l'Association des Jumelages qui comprend, à part le Conseil Général, l'ensemble des institutions. Elle est devenue réellement le lieu d'échanges sur l'ensemble des actions internationales qui ont lieu à Besançon. Le service international de la CCI contacte la Mairie chaque fois qu'il se déplace à l'étranger pour connaître les personnes qui sont en relation avec la Ville.

Les réseaux, je vous en ai déjà parlé, concernent le deuxième point important à notre disposition.

Le troisième moyen est l'Université qui met en place une véritable politique internationale. M. LEHMANN, Directeur du Service International de l'Université cherche à mobiliser les étudiants sur des projets d'échanges internationaux. Le rôle précis de la Ville de Besançon est de mettre nos villes jumelées en relation avec l'Université. A ce titre, nous avons invité en juin le Président de l'Université de Kuopio, l'ensemble des Directeurs des grandes écoles et instituts polytechniques de cette ville pour établir un programme d'échanges.

J'ajoute que nous ne pourrions développer l'ensemble de nos actions internationales que si nous savons mettre en place soit des coopérations de ville à ville, soit des coopérations entre l'ensemble des institutions. Il s'agit du quatrième moyen d'actions. Depuis trois ans que j'ai en charge cette délégation, nous nous rendons bien compte qu'il faut privilégier les contacts humains. Le véritable travail à faire, c'est la mise en relation de l'ensemble des structures bisontines qui interviennent dans l'action internationale de Besançon.

Je suis très surprise de voir actuellement de nombreuses institutions, et cela je l'ai déjà dit au Conseil Régional, lancer des actions de coopération dans tous les secteurs avec les pays de l'Est ; par exemple le Conseil Régional prévoit un échange avec la Moldavie alors qu'actuellement l'ensemble des communes de l'agglomération bisontine mène des actions avec la Roumanie dans le domaine économique, agricole et dans le domaine de la formation. Je crois qu'il aurait été plus intéressant que le Conseil Régional agisse efficacement sur la Roumanie, dans la région de Bistrita.

Sur la Pologne c'est un hasard apparemment, les contacts ont lieu avec deux villes qui sont très proches l'une de l'autre ; nous pourrions donc mener des actions communes entre la Région et la Ville. Sans structure régionale de coordination, il y aura de l'argent gaspillé et de l'énergie perdue de façon dommageable pour toutes les actions et pour tous les gens qui se seront mobilisés.

Actuellement, pour obtenir le soutien financier de la Communauté Européenne, il faudrait avoir des contacts avec une ville du Sud : Grèce, Espagne, Portugal, ou plus au Nord avec l'Écosse ou l'Irlande. Si on veut arriver à avoir des appuis financiers pour nos actions, il serait intéressant qu'on puisse définir une ville avec qui entretenir des relations.

Dernier point où il y a interrogation, c'est le partenariat avec les Etats-Unis. On soutient l'Université qui réalise actuellement des échanges avec les étudiants de Lawrence au Kansas. Il n'est pas nécessaire de développer davantage cette coopération.

Reste le problème du positionnement de Besançon dans l'interrégional, c'est-à-dire entre la Suisse, l'Allemagne et la région Rhône-Alpes. La Ville de Besançon a déjà demandé à faire partie de la communauté de travail jurassienne. Il nous semble important que des grandes villes françaises franc-comtoises puissent participer à cette structure de négociations et de projets sur l'ensemble du Jura. Malgré nos demandes réitérées nous n'avons jamais eu de réponse favorable.

De plus, nous participons depuis deux ans à la conférence des Maires du Rhin Supérieur qui regroupe l'ensemble des grandes villes du Bade-Würtemberg et d'Alsace. C'est une structure qui nous permet de connaître l'ensemble des projets menés dans cette région parmi les plus riches d'Europe. Si nous ne pouvons pas être adhérents de la communauté de travail jurassienne, la Ville de Besançon pourrait très bien prendre l'initiative d'une conférence de l'ensemble des villes jurassiennes, villes françaises et suisses pour former une structure très dynamique par rapport à d'autres structures de coopération transfrontalière.

Dernier point dans le domaine interrégional, l'Université de Franche-Comté participe à l'ensemble de cette réflexion et depuis un an travaille avec les Universités de Fribourg, de Lausanne, de Neuchâtel et de Dijon pour la mise en place de programmes de recherche ou d'enseignement. C'est uniquement un travail préliminaire mais la Ville pourrait aussi aider au moins à la réflexion.

Pour terminer, je dirai qu'il ne sert à rien d'essayer de définir pour Besançon un certain nombre de grands projets de développement international sans prendre appui sur l'Université et le CLA. Tel est l'avis de l'ensemble des membres de la Commission des Relations Extérieures.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Merci Madame l'Adjointe de ce vaste tour d'horizon sur les Relations Internationales de la Ville. C'est vrai que c'est un domaine où fourmillent de nombreuses initiatives, il était bon de faire une première mise à plat de tout ce qui est réalisé par la commission et par l'Adjointe.

M. BAS : Monsieur le Maire, le document qui nous est présenté constitue un panorama intéressant de la situation internationale de la Ville de Besançon, il montre assurément une volonté de notre ville de bénéficier des expériences de nos partenaires et de s'ouvrir sur l'étranger. Il est évident que depuis la mise en œuvre de l'acte unique européen et particulièrement le traité de Maastricht, nous évoluons dans un nouvel espace qui est l'espace européen ; la libre circulation des fonctionnaires territoriaux, l'ouverture des marchés publics pour les municipalités sont deux illustrations notamment de ce nouvel espace dans lequel nous évoluons.

Qui dit espace nouveau, dit également mise en place de nouveaux réseaux et d'une méthodologie d'accès à une information qui demeure encore très souvent technique et confidentielle parfois volontairement de la part des organismes communautaires. En effet au cours des dernières années, de multiples programmes communautaires, lignes de crédits, organismes nationaux et européens ont vu le jour. Nombre d'entre eux restent peu connus, voire ignorés. L'information très souvent se fait parfois au coup par coup et il est nécessaire, voire indispensable, de mettre en place une méthodologie sans quoi ces subventions qui sont délivrées par cette foultitude d'organismes partent vers d'autres directions et notamment vers les régions qui sont particulièrement bien informées et notamment qui sont représentées à Bruxelles ou qui ont des parlementaires européens susceptibles de les informer.

Alors, vous nous avez dit, Madame KUNSTLER, que la Ville de Besançon avait bénéficié de l'un ou l'autre programme, notamment en ce qui concernait Énergie Cités, c'est un cas parmi d'autres. Il existe en effet de très très nombreuses actions ; je n'ai pas le sentiment ou je ne dispose pas de l'information pour savoir si la Ville de Besançon a posé candidature à d'autres actions. Je sais notamment que le premier Euroguichet social vient d'être ouvert à la frontière belge. Il correspond à ce qui a été mis en œuvre il y a quelques années avec les Euroguichets économiques. Il y a le projet d'ouvrir dans les prochaines années d'autres Euroguichets sociaux qui sont des éléments très importants pour des offres d'emplois, pour les droits des travailleurs sociaux dans les régions frontalières. Je sais que la Ville de Colmar avec les municipalités de Bâle et Fribourg a posé candidature, je pense que c'est un axe sur lequel nous pourrions réfléchir, je sais également que la Ville de Charleroi par exemple qui n'est pourtant pas une ville plus importante que la nôtre est candidate au siège d'Euronews, la chaîne d'infos multilingue. Il existe également dans le cas de la Commission des Communautés, des financements pour des échanges d'expériences dans des domaines tels que l'administration publique, les transports, les technologies. Est-ce que nous avons profité de ces opportunités ?

Concernant la coopération, vous parliez tout à l'heure justement des jumelages dans les pays du tiers-monde, je pense qu'effectivement c'est une zone vers laquelle nous devons évoluer. Dans le cadre de la convention de Lomé, la communauté encourage un certain nombre de jumelages, il existe une foultitude de programmes sociaux, de programmes en direction des femmes, de programmes en direction des handicapés auxquels les collectivités peuvent avoir accès, je n'ai pas connaissance de demandes fréquentes en tout cas en Conseil Municipal. Habituellement lorsque nous faisons une demande de subvention, elle est soumise au Conseil, est-ce que les demandes de subventions auprès de la communauté échappent à cette règle ?

Je pense également à la Banque Européenne d'Investissements qui vient d'annoncer un financement extrêmement important pour l'autoroute entre Dole et Dijon. Je crois que le tunnel sous la Citadelle, voire le contournement de Besançon constituent des ouvrages considérables et d'intérêt européen dans la perspective notamment du rapprochement d'un accès avec la Suisse, je crois qu'il serait peut-être intéressant, là aussi, de voir si du côté de la BEI nous ne pourrions pas bénéficier d'un soutien pour le tunnel. Enfin en matière culturelle, il existe un organisme qui vient de s'implanter très

récemment en France, un organisme de collectivités locales japonaises qui s'appelle le CLER et qui apporte des financements, enfin tout au moins contribue à des recherches pour des jumelages entre les municipalités françaises et japonaises ; je pense que c'est également une piste que nous pouvons explorer.

Votre document se termine par les actions culturelles et là encore il y a eu un certain nombre de programmes qui ont été mis en œuvre, notamment dans le domaine du patrimoine architectural puisque chaque année la communauté finance à hauteur de 10 à 100 000 écus toute une série de projets qui concernent la conservation du patrimoine architectural ; par exemple concernant la restauration du Palais Granvelle qui est tout à fait, du fait de la personnalité de Granvelle, un monument de nature européenne, avons-nous là encore sollicité un concours européen ?

Pour ce qui concerne les actions culturelles, il existe là aussi des subventions de la communauté qui peuvent aller jusqu'à 500 000 écus pour des manifestations d'envergure culturelle européenne, je pense que nous pourrions peut-être y réfléchir, notamment dans le cadre de BVOJ. Peut-être pourrions-nous ouvrir BVOJ, c'est une proposition que j'ai déjà faite dans le passé sur une dimension européenne ? et bénéficier à ce titre-là de financements communautaires.

Enfin, il existe dans le cadre d'Eurocréation qui là est une structure française, des encouragements pour des projets de nature européenne. Il existe plusieurs programmes notamment pour des échanges d'artistes, c'est ainsi que des villes comme Niort ou Sotteville-les-Rouen ont procédé à des échanges d'artistes pris en charge très largement par cet organisme.

Voilà, c'est avant tout dans un but de propositions et non pas de critiques que je dresse ce panorama et je me demande dans quelle mesure la Ville de Besançon ne pourrait pas faire œuvre utile en étant le catalyseur vis-à-vis d'autres municipalités de la région ou des régions environnantes pour créer une véritable structure ad hoc dont la mission serait de faire la chasse à la subvention ! Je crois qu'il n'est pas nécessaire de laisser aux autres la possibilité de bénéficier de l'ensemble de ces financements et la Ville de Besançon s'illustrerait de cette façon et peut-être ouvrir une structure à Bruxelles avec d'autres municipalités, serait en tout cas une première qui permettrait de nous distinguer.

Mme DUVERGET : Je vais prolonger l'idée de mon collègue. En effet si la Ville de Besançon veut concrétiser sa volonté d'avoir une politique internationale, je propose qu'elle crée un Centre d'Échanges Internationaux. Ce CEI, sigle comportant une homonymie ô combien symbolique, serait un lieu d'accueil, d'informations et de réunions, service décentralisé de l'Association des Jumelages et Relations Internationales. Pour qu'il exerce bien son rôle de carrefour des politiques des collectivités locales et des initiatives individuelles, je suggère que ce Centre d'Échanges Internationaux soit situé auprès du futur CLA dans la ZAC Louise Michel. Il suffirait que la Ville de Besançon loue des locaux à cet effet à la SAIEMB. Non seulement elle pourrait travailler étroitement avec le CLA mais elle y serait ainsi à l'écoute de la jeunesse du monde.

M. VIALATTE : Monsieur le Maire, je ne connais pas les goûts en peinture de votre Maire-Adjointe chargée des Relations Internationales mais à mon avis, elle doit aimer les impressionnistes parce qu'elle nous a fait tout à l'heure des petites touches de couleur, un petit colloque sur l'apprentissage des langues, un peu d'Eurochallenge, un peu de déchets urbains, un petit peu d'Énergie Cités. Et puis on regarde le tableau et on se dit est-ce que ce tableau exprime quelque chose, est-ce que finalement on voit le paysage se dessiner ?

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Et vous voulez y ajouter votre grain de sel !

M. VIALATTE : Malheureusement j'ai peur que ce soit un mauvais tableau parce qu'on ne découvre pas en réalité de véritables lignes directrices, une véritable politique des Relations Extérieures de la Ville et je vais y venir. Ceci dit, il faut être juste, je crois que j'ai raison parfois de jouer le petit poucet dans cette assemblée et de semer mes cailloux, parce que depuis 1990, j'avais à plusieurs reprises proposé ici même et d'ailleurs Monsieur le Maire vous aviez tenu mon idée s'agissant d'un Centre National sur l'Europe de l'Est à Besançon. J'avais lancé l'idée à plusieurs reprises de donner à Besançon

qui, il faut le dire, n'a pas d'image au plan européen suffisamment forte aujourd'hui, pour lui donner la vocation de s'ouvrir avant d'autres villes de France, sur l'Europe Centrale et Orientale. Il y a là et je le redis aujourd'hui, un rôle à jouer pour notre ville qui la positionnera efficacement par rapport à nos grandes, je ne dirais pas rivales, mais villes concurrentes de l'Est.

Je voudrais aussi Monsieur le Maire vous remercier d'avoir tenu ce soir ce débat, notre groupe l'a demandé à plusieurs reprises, vous avez préparé un document qui a été discuté en commission et ce débat a lieu, il est l'occasion pour nous d'exprimer nos idées. Et je voudrais en quelques mots y revenir.

Ce que l'on discerne dans le document que vous nous avez remis sur les Relations Internationales de la Ville, c'est que vous avez une vision, très égoïste, très égocentrique des relations extérieures. Notre ville est pilote en matière sociale, elle est pilote en matière de gestion urbaine, elle est pilote dans bien des domaines, soyons messianiques, allons expliquer aux autres, à l'étranger ce que nous faisons de bien. Moi je crois Monsieur le Maire que la politique de Relations Internationales d'une ville doit exactement se fonder sur le contraire, sur une vision utilitariste. Qu'est-ce qu'on peut retirer nous, Bisontins, d'échanges avec l'extérieur ? Qu'est-ce qu'on peut en retirer en terme culturel, sportif, éducatif ? Qu'est-ce qu'on peut en retirer aussi en terme économique ? Car et j'insiste sur le mot utilitariste, l'important dans une politique de Relations Internationales dans une ville en crise comme la nôtre au plan industriel, c'est d'aller chercher à l'extérieur des activités industrielles, d'aller prospecter à l'étranger des emplois pour notre ville grâce à des investissements. Et cela je reproche que dans le document qui nous est remis aujourd'hui il n'en soit quasiment pas fait état et c'est pourtant à mon sens, l'axe essentiel d'une politique de Relations Internationales d'une ville.

Ce que je voudrais constater, c'est que dans ce document, dans les propositions que vous faites il y a des axes géographiques. Vous nous dites Madame KUNSTLER, l'axe européen est à privilégier, vous commencez d'ailleurs de façon très intéressante par l'Europe de l'Est, l'axe Nord-Sud doit être privilégié, entendu, mais il n'y a pas de hiérarchie des actions par thème que devrait mener cette ville sinon pour dire qu'il faut aller vendre nos politiques à l'extérieur. Je constate qu'aucun mot n'est dit dans ce document, par exemple sur la formation. Edgar FAURE il y a quelques années à la Région de Franche-Comté avait lancé l'idée du tour européen des jeunes professionnels. Vous n'en parlez pas et pourquoi la Ville de Besançon ne déclinerait-elle pas à l'échelle de notre ville, une politique comme celle-là en concertation avec le Conseil Régional ?

Il n'y a pas un mot dans ce rapport sur la prospection des investisseurs étrangers alors même qu'au point n° 35 de notre ordre du jour tout à l'heure, nous allons voter 430 000 F à une agence de communication pour assurer la promotion économique de la Ville. Et dans ce rapport n° 35, référez-vous-y, pas un mot sur la promotion à l'extérieur de Besançon. Là il y a un manque de cohérence sur lequel il faut que vous puissiez nous donner des informations.

Cinquième point que je voudrais souligner, naturellement et vous avez raison de le faire, il ne faut pas négliger l'aide au développement. Il faut qu'une politique de Relations Extérieures sache mettre l'accent sur la solidarité internationale et sur l'aide humanitaire et là il faut être objectif et juste, la politique de la Ville s'agissant de Douroula est une politique reconnue, de qualité et qui témoigne de notre volonté de générosité. Donc nous serions mal venus de critiquer les mesures qui sont prises dans ce domaine.

Mais il y a encore Monsieur le Maire et j'en terminerai par là, deux autres points qui méritent d'être soulignés sur ce dossier, et qui montrent le manque de souffle de notre Ville en matière de relations extérieures. Mme KUNSTLER l'a rappelé tout à l'heure, elle avait l'air un peu navré en le disant, Besançon est une ville moyenne, elle ne peut pas exister seule. Il faut qu'elle aille à la rencontre d'autres forces et qu'elle s'allie avec d'autres pour mener sa politique de relations extérieures. Vous avez raison Madame, un article de mai 1991 dans le Monde rendait compte d'une circulaire du Premier Ministre, c'était encore M. ROCARD, aux Préfets de Région pour leur demander de contribuer à la mise en œuvre d'une dizaine de métropoles à statures européennes. Et le Premier Ministre de l'époque disait, il y a des villes comme Strasbourg, comme Lille, comme Bordeaux qui peuvent se débrouiller toutes seules et puis il y en a d'autres qui ont vocation à faire de la coopération entre elles par zones géographiques pour mener leurs relations extérieures et l'article du Monde d'une manière un peu perfide terminait en disant, aucune

mention n'est faite dans la circulaire du Premier Ministre sur les capitales régionales de Picardie, de Bourgogne, de Franche-Comté et du Limousin et cela est en effet dommage.

Et Monsieur le Maire, pour mener efficacement notre politique de relations extérieures, vous pourriez vous tourner vers Belfort, vous avez sans doute la possibilité, par amitié politique, de négocier avec le Maire de Belfort qui nous prend beaucoup de choses, qui nous enlève l'ERM, qui reçoit un certain nombre d'établissements délocalisés qu'on aurait pu avoir, vous pourriez négocier avec Belfort une entente pour aller nous vendre à l'extérieur ?

Vous pourriez en faire de même avec Dijon même si l'étiquette politique n'est pas la même, on peut trouver des terrains d'entente pour jouer cette coopération inter-cités, je crois qu'il faut y réfléchir.

Et puis, dernier point, une politique de relations extérieures dans une ville, utilitariste, tournée vers la recherche d'investisseurs, vers la recherche d'emplois nouveaux, doit se mener en ayant à l'esprit ce que doit être l'aménagement de notre ville, l'aménagement de notre territoire et le positionnement de la ville à l'échelle du Grand Est Français. Je me souviens Monsieur le Maire qu'en juin 1990, dans un rapport au Conseil Municipal vous nous aviez dit, je vous cite : «développer le rôle de la capitale régionale de Besançon, en faire un pôle de développement à mi-chemin de Lyon et de Strasbourg, tout mettre en œuvre pour que notre ville soit plus et mieux connue en France et en Europe, tels sont nos objectifs». Est-ce bien sûr ? Peut-on vraiment s'affirmer efficacement, ville de 120 000 habitants, entre Strasbourg et Lyon, est-ce qu'on en a le poids, est-ce qu'on en a la force ? Est-ce que l'axe géographique de développement de nos relations c'est l'axe Nord-Sud ou est-ce que ce ne serait pas plutôt l'axe Ouest-Est, un axe qui nous tourne, qui nous dirige bien évidemment vers la Suisse, et cela vous avez tenté d'adhérer à la CTJ sans succès pour l'instant ? Est-ce que ce n'est donc pas notre vocation de nous tourner vers la Suisse, puis vers l'Europe de l'Est ? Et vous connaissez là-dessus ma position et mes idées.

Il faut donc replacer notre politique de relations extérieures dans une action plus large d'aménagement et de positionnement de la Ville dans la politique d'aménagement du territoire national.

Enfin et pour terminer, pas un mot du rôle et de la place de l'histoire dans ce que nous devons faire aujourd'hui. Vous avez vaguement cité l'Espagne. Frapper l'esprit des Bisontins, de nous tous, c'est peut-être jouer une coopération très forte avec l'Espagne auquel nous lient des liens historiques évidents, on pourrait jouer ce genre de carte pour fortifier notre politique des relations extérieures. J'en ai terminé pour dire que ce qui nous est soumis aujourd'hui manque à l'évidence de souffle, et qu'une large concertation mérite de s'engager sur une nouvelle politique en matière de relations extérieures qui crée des richesses économiques pour la Ville, c'est cela que les Bisontins attendent.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Vous avez demandé un débat sur les relations extérieures, c'est vrai qu'on vous a donné un rapport, on peut tout dire à partir de ce rapport, et c'est ce que vient de faire M. VIALATTE, un très bon discours je veux dire électoral, où vous reprenez d'ailleurs tout à fait (protestations de M. VIALATTE) -Monsieur VIALATTE, laissez-moi m'exprimer, je vous ai écouté avec intérêt- vous reprenez d'ailleurs les expressions de votre maître à penser : «cela manque de souffle, on manque de souffle», cela a été dit dans cette salle depuis que M. TOURRAIN est là. Cela fait au moins dix ans qu'on manque de souffle, et là encore on manque de souffle. Vous parlez des relations avec les villes, de réseaux de villes ; mais nous avons déjà engagé des contacts en direction d'un certain nombre de villes, Dijon, Lausanne, etc. pour créer un réseau de villes. On ne peut pas tout dire ici, il faudrait un livre.

Je voudrais que la commission dégage quelques axes prioritaires dans la nature de ces relations. Ce n'est pas la Ville qui envoie ses chefs de service ici ou là, c'est sur une demande ; ils vont voir ce qui se passe là aussi et puis ils reviennent avec un certain nombre de réflexions. Ce sont des échanges qui se font dans les Relations Internationales, ce n'est pas simplement Besançon qui va se vendre ailleurs.

Ce que je souhaite, c'est qu'on ait quelques thèmes forts ; Mme KUNSTLER a essayé d'en dégager. Ces priorités dégagées à la fois pour les objectifs et les liens qui sont à tisser, on retiendra quelques grands axes seulement pour ne pas se disperser. Et ensuite, je voudrais, et cela a déjà été

souligné dans ce rapport, que ces relations soient confortées par ce que font aussi les autres : l'Université, les collectivités, les Chambres Consulaires, les villes voisines. Je crois qu'on ne peut pas non plus tout faire partout. L'essentiel est de dégager quelques axes prioritaires pour faire des échanges de nature économique, linguistique, de la formation, de culture aussi et de créer des réseaux de villes pour arriver à des propositions qui soient unanimement partagées par ceux avec lesquels nous travaillons. Ce n'est qu'un point de départ dans lequel on fera intervenir tout ce que vous venez de nous dire pour en prendre l'essentiel et surtout nous concentrer vers quelques actions bien précises. J'ai encore quatre intervenants : Joseph PINARD, Marcel FERREOL, M. JACQUEMIN et Jacques VUILLEMIN. Je commence par Joseph PINARD.

M. PINARD : Je ne sais pas si les DUCHESNAY ont bien patiné ce soir mais j'assiste ici aux jeux olympiques de la démagogie. M. VIALATTE envisage tous les axes possibles mais il y en a un dont il ne nous parle pas, c'est celui des relations avec Paris. Il a fait allusion aux délocalisations et je le mets au défi de citer une seule délocalisation qui aurait l'aval de ses grands maîtres parisiens de la garde rapprochée du Maire de Paris. Il faut quand même savoir que dans ces relations sur l'aménagement du territoire, nous nous heurtons à un lobby dans lequel il y a CHIRAC, JUPPÉ, TOUBON, BALLADUR, PASQUA, qui sont tous Parisiens. Quand on parle délocalisation, M. GIRAUD qui était il y a peu Président du Conseil Régional d'Ile de France dit, je cite : «Le Comité de Décentralisation veut tuer l'Ile de France». Et à propos des délocalisations, M. JUPPÉ parle de machine de guerre, de mauvais coup. Même également d'un point de vue écologique, il y a un sacré rééquilibrage du territoire à faire et je trouve que c'est quand même un festival de démagogie que d'être Parisien et solidaire de tous ces gens-là et quand on est en Province, de dire «on n'a pas de délocalisation». Il ne faudrait quand même pas avoir deux langages selon qu'on porte sa petite mallette là-bas près de la capitale ou qu'on vient faire sa démagogie électorale ici !

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Cela dépasse un petit peu les relations extérieures. Marcel FERREOL a la parole.

M. FERREOL : Oui et je suis assez content d'intervenir après les interventions de M. VIALATTE, Mme DUVERGET et M. BAS parce que je crois, en les écoutant, qu'il y a effectivement plusieurs façons de considérer le travail de coopération dans les relations extérieures. Il y a une façon qui peut être effectivement spectaculaire dans un premier temps, qui consiste à marquer des coups, à chercher à faire des chasses aux subventions ; il y a peut-être des améliorations à apporter. Mais ce qui me paraît important quand on veut faire un travail, en particulier en matière de coopération dans le cas présent des pays de l'Est et plus particulièrement la Roumanie, c'est la durée et l'appui sur le dynamisme local ; c'est-à-dire on ne doit pas faire des choses plaquées ou des choses qui ne durent qu'un petit moment et dont on n'entend plus parler.

J'avais fait passer à mes collègues Conseillers il y a quelque temps un bilan de cette association que j'ai l'honneur de présider au titre de la Ville de Besançon. Je rappelle simplement, je ne veux pas énumérer l'ensemble des actions, qu'il y a eu en deux ans 1 000 journées de formation qui ont été dispensées dans l'agglomération bisontine à des responsables de différents secteurs d'activités de la région de Bistrita. En effet le choix délibéré que nous avons fait était de travailler en profondeur comme l'a rappelé Mme KUNSTLER, dans le sens du renforcement, l'apprentissage de la démocratie et la priorité essentielle étant moins l'aide humanitaire directe que le travail de formation des cadres.

230 Roumains ont été accueillis, non pas dans le cadre de relations individuelles puisqu'il s'agissait de responsables dans des domaines aussi variés que la médecine, l'agriculture, l'enseignement ou la culture. Il y a aussi donc des choses qui se font en profondeur. M. VIALATTE a posé une question sur une conception utilitariste de la coopération ; je pense que cette question-là est importante mais en particulier avec les pays de l'Est, qu'il faut dépasser l'utilitarisme à court terme en particulier avec la Roumanie. Je voudrais simplement rappeler que si la Roumanie me paraît un axe essentiel dans le travail de coopération que l'on peut mener, c'est d'abord parce que la Ville de Besançon a été pionnière en la matière. On me le rappelait encore cet après-midi, dans les villes de France elle a été une des premières à s'engager aussi fortement avec le dynamisme continu au-delà de l'agglomération bisontine.

La Roumanie exprime, à l'extrême, l'enjeu de la coopération avec les pays de l'Est parce que c'est certainement le pays de l'Europe de l'Est qui en a le plus besoin vu son héritage totalement dévasté et le plus difficile à assumer. Je suis surpris que M. VIALATTE aborde de façon aussi matérialiste et immédiate les relations internationales. La Roumanie est un pays potentiellement extrêmement riche, un pays peuplé, un pays francophone qui se trouve situé sur le plan géopolitique dans une situation fondamentale. Il est, au moment où l'enjeu de l'Europe et de l'avenir de la démocratie en Europe se jouent, exactement entre la grande zone centrale germanique et la zone slave à l'Est. Ce pays latin francophone qui a une passion pour la France me paraît être un axe que la Ville de Besançon doit assumer.

Je ne veux pas annoncer les projets qui se mènent mais il faut savoir, Monsieur VIALATTE, qu'il y a beaucoup de choses qui se font par la Ville de Besançon, avec l'aide des Services des Relations Extérieures ; le Bureau des Jumelages, tous les jours, fait un travail discret mais extrêmement important. Il va se tenir le 4 avril prochain une rencontre régionale d'experts nationaux pour dresser le bilan de deux années d'aide à la Roumanie. Petit exemple de ce qui va se passer, les magistrats du Palais de Justice de Besançon organisent pendant trois semaines par l'intermédiaire de notre association, une formation de 5 magistrats de la région de Bistrita. Il y a un an, ce sont 18 médecins qui ont été formés pendant un mois à l'Hôpital de Besançon. Voilà des choses qui ne sont effectivement pas tellement spectaculaires mais si on prend un peu de distance, on peut voir aussi la finalité et on peut le comprendre aussi politiquement.

M. JACQUEMIN : Monsieur le Maire, je crois que l'abondance des interventions montre bien l'intérêt du débat, nous avons bien eu raison de le demander, de toute façon sur ce sujet des relations internationales on peut dire que chaque jour nous sommes davantage sollicités et que nous ne sommes pas la seule collectivité à l'être. L'intervention de M. VIALATTE est excellente ; pour ma part je l'ai beaucoup appréciée et vous-même ne vous y êtes pas trompé puisque vous avez répondu longuement et quand le Maire répond directement à quelqu'un d'entre nous, cela veut dire qu'il a frappé juste.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : C'est parce qu'il a dit beaucoup de sottises !

M. JACQUEMIN : Pas du tout. Ce que je crois Monsieur le Maire, c'est que c'est un sujet qui aujourd'hui passionne tout le monde et à très juste titre, que ce soit les élus locaux, que ce soit la population, et il y a un appel très important, nous sommes sollicités tous les jours dans les actions à l'étranger. Nous nous trouvons donc devant l'obligation absolue de finaliser nos actions, de hiérarchiser. Je crois vraiment que le cadre de notre politique municipale de collaboration avec l'étranger doit être posé maintenant. Le rapport qui est donné là est un document intéressant puisqu'il a le mérite de jeter noir sur blanc un certain nombre d'actions mais sans tout de même toutefois encore trouver à les inscrire dans un cadre de politique prioritaire. Ceci est assez clair, vous-même l'avez dit et les dangers de sollicitation, de dérapage sont très grands. Je veux dire aussi à M. FERREOL qu'on a mille raisons de se trouver bonne conscience, mais nos moyens sont limités et je dirais que dans ce rapport, à aucun moment on ne voit apparaître des chiffres. Il faudra naturellement à un moment commencer à chiffrer ce que représentent ces politiques. En tout cas, ce débat méritait d'être ouvert.

Je terminerai mon intervention en disant qu'il y a quelques axes prioritaires que je vois dans l'action de politique internationale d'une communauté comme la nôtre, c'est donner sa place à l'aide humanitaire et à l'assistance de type social dans des pays qui le demandent et qui nous appellent à ce sujet.

Deuxième axe, me semble-t-il aussi, c'est le transfert des compétences sur un certain nombre de sujets pour lesquels les pays notamment de l'Est peuvent tout à fait être aidés. Troisièmement, je rejoins là l'idée de Michel VIALATTE, c'est la valorisation de nos relations internationales que ce soit sur le plan culturel, le plan économique en se servant d'un certain nombre d'outils que nous avons non pas à notre disposition mais qui sont des partenaires, Université, CLA, etc.

Troisièmement, il faut rechercher les moyens de valorisation de nos relations internationales. Il y a un volet dont personne n'a parlé ce soir mais qui m'est cher, vous le savez, c'est de mettre en place une politique plus construite d'accueil, il y est fait allusion dans ce document mais assez rapidement, une politique d'accueil et de suivi des étrangers avec en contrepoint la valorisation de la vie culturelle bisontine

que ces étudiants peuvent nous apporter. Voilà mais la discussion n'est pas fermée, il y en a d'autres mais il est certain qu'il faut les préciser et les hiérarchiser sinon nous n'en sortirons pas.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Merci, c'est très bien puisque vous reprenez un peu mes propos, mes propositions. Il faut concentrer cette action aux relations extérieures, ce sera fait d'ailleurs prochainement.

M. VUILLEMIN : Je souhaiterais réagir aux propos de M. VIALATTE. Pour notre collègue, Besançon n'a pas de politique internationale, Besançon ne fait pas le poids. Besançon est une ville moyenne c'est vrai mais le poids d'une ville ne se mesure pas aux seuls critères de la population. Je prétends moi que Besançon a des atouts pour s'affirmer dans l'espace en France tout d'abord, entre Alsace et Rhône-Alpes, et en Europe d'abord par sa capacité à fédérer autour d'elle et à s'intégrer dans des réseaux. C'est notre politique d'agglomération et de réseaux de villes, Mme KUNSTLER en a parlé. Par son rayonnement et son attractivité, c'est l'Université, les laboratoires de recherches, le CLA, Mme KUNSLTER en a parlé. Par ses initiatives, la création d'événements, Marcel FERREOL y a fait allusion, par sa politique d'échanges en Europe, la Roumanie, l'Afrique, donc il est faux de dire que Besançon n'a pas de politique internationale, Besançon a une politique internationale qui s'appuie sur une stratégie au service d'une volonté.

M. MAILLARD : Monsieur le Maire, je voudrais venir témoigner en opposition à ce que vient d'être dit et en ce qui concerne la recherche systématique de la définition d'une politique précise en matière de relations internationales. Je crois qu'on vit actuellement au niveau européen un mouvement de relations, d'échanges qui s'amplifie et qui est très important et on a du mal à comprendre le sens ou la logique du développement de ces relations qui est en train de s'instaurer entre les différentes régions d'Europe et entre les différentes grandes villes européennes. Il est difficile, je crois aujourd'hui à travers ce mouvement de fond, cette lame de fond, d'échanges qui se développent, de voir très clair et de savoir quelle est la politique à définir qui serait efficace pour l'avenir de notre ville aussi bien en matière de développement culturel qu'en matière de développement économique.

Je participe actuellement à certains programmes en tant qu'expert au niveau de la Communauté Européenne et l'Institut que je dirige a été chargé de développer la qualité en Pologne, en Tchécoslovaquie et en Hongrie à partir du mois de septembre prochain ; on recevra sans doute à Besançon à titre d'échange un certain nombre d'ingénieurs venant des ces différents pays. Il s'agit d'un exemple et je crois que ce qui est important aujourd'hui pour notre ville, ce n'est peut-être pas de définir une politique mais c'est de saisir les opportunités qui se présentent à nous. Il y a des quantités d'opportunités qui vont se développer dans les mois, dans les années à venir, sachons les capter, que cela rentre ou non dans une politique parfaitement maîtrisée d'échanges internationaux. Je crois qu'on verra pas la suite au bout de plusieurs années, là on pourra peut-être définir une politique en fonction des vécus, en fonction des opportunités qu'on aura su saisir.

Par contre, ce qui me semblerait important, c'est que peut-être la Municipalité prenne une initiative d'organiser, de réunir ou d'animer un groupe qui réunisse toutes les structures locales qui sont amenées à avoir des échanges avec les différents pays européens ou même au niveau de l'ensemble des échanges internationaux, qu'on ait la possibilité de se rencontrer entre nous, qu'on ait la possibilité d'échanger nos expériences, qu'on ait la possibilité de s'enrichir, qu'il y ait une synergie qui se crée entre nous, que cela nous donne plus de force et de vigueur pour continuer cette action de développement des relations internationales. Je crois qu'on est tous trop isolés chacun de notre côté et on aurait besoin aujourd'hui de confronter nos expériences, de s'enrichir mutuellement. Alors je sais bien qu'au niveau de la Région il y a une structure qui essaie de promouvoir un petit peu les programmes européens, je sais bien que la Chambre de Commerce travaille également sur ces problèmes-là mais finalement, localement au niveau de Besançon on manque peut-être de structures de coordination, de structures de rassemblement et c'est peut-être le rôle de la Municipalité.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Merci Monsieur MAILLARD. En fait, vous venez de plaider en faveur de ce que nous faisons depuis de nombreuses années à Besançon, nous saisissons toutes les opportunités, ça a été le Burkina Faso, après ça a été la Côte d'Ivoire, ensuite ça a été l'URSS puis c'est revenu sur la

Roumanie puis sur la Pologne récemment, c'est-à-dire on a pris jusqu'à présent toutes les opportunités qui se présentaient, enfin une partie. Mais c'est très difficile de continuer dans ce sens-là ; c'est pourquoi il serait bon quand même qu'on restructure globalement ce qui se fait pour aller dans quelques directions seulement, quitte effectivement à laisser échapper ici ou là une opportunité.

Et puis deuxièmement ces relations que nous avons et que nous développons avec tous ceux qui sur place et dans les environs immédiats font des relations internationales, nous les avons aussi depuis déjà pas mal de temps, en tout cas depuis que Paulette KUNSTLER s'en occupe. Alors le débat de ce soir était de savoir s'il fallait reprendre ici ou là les idées qui ont été émises, ce sera à la charge de la commission et de Paulette KUNSTLER de le faire et puis on reviendra devant vous dans quelques mois pour vous dire le sens que nous voulons apporter à nos relations internationales. Maintenant Paulette KUNSTLER a quelques réponses à formuler, quelques compléments à donner parce qu'elle est la mieux informée.

Mme KUNSTLER : Il y a un certain nombre de propositions qui ont été faites mais que je n'ai pas voulu faire figurer dans le rapport car elles ne sont pas encore assez précises. Je ne les développerai pas maintenant.

Sur les réseaux de villes, c'est moi qui en ai parlé pour la première fois en Conseil Municipal lors du débat sur le développement économique en disant que c'était un des enjeux essentiels. Et se j'y ai fait référence en fin de mon intervention, c'est parce que depuis deux ans nous sommes en négociations régulières avec plusieurs collectivités.

Depuis trois ans que je suis Adjointe aux Relations Extérieures, j'ai mené une politique de relations extérieures en m'appuyant sur les points forts de notre ville que sont l'Université et le CLA. Toute notre action a pour but de vendre Besançon au niveau économique.

Je suis complètement d'accord avec vous Monsieur MAILLARD, c'est clair que la politique internationale, c'est la mise en relation des gens. On a saisi beaucoup d'opportunités et maintenant il faut savoir s'arrêter ; par contre c'est autour de ce qui a été lancé jusqu'à présent qu'il faut une véritable mise en relation avec l'ensemble des structures qui actuellement on les capacités à intervenir ; c'est dans ce but que nous avons transformé l'Association des Jumelages et c'est pour cela que je demande en particulier au niveau du Conseil Régional, qu'il y ait une mise en synergie de toutes les structures de coopération.

Ces différents acteurs pourront agir efficacement autour des axes prioritaires qui seront définis.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Mais nous acclamerons la politique internationale de Paulette KUNSTLER en étant favorables à ce rapport.

La discussion est close.

Après un large débat auquel ont pris part M. SCHWINT, M. BAS, Mme DUVERGET, M. VIALATTE, M. PINARD, M. FERREOL, M. JACQUEMIN, M. VUILLEMIN, M. MAILLARD et Mme KUNSTLER, M. le Député-Maire a conclu en invitant la Commission à retenir quelques thèmes forts de ce rapport, à conforter l'image de la Ville en fonction de celle des autres partenaires locaux, à privilégier le domaine économique, à poursuivre les démarches engagées pour constituer des réseaux de villes.